

AVIS PUBLIC

Calendrier 2021 des séances ordinaires du Conseil municipal

AVIS est par la présente donné par la directrice générale et greffière de la Ville de Saint-Césaire qu'à la séance ordinaire du 13 octobre 2020, le Conseil municipal a adopté par résolution, le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2021 reproduit ci-dessous, tel que requis par l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Le mardi 12 janvier	Le mardi 13 juillet
Le mardi 9 février	Le mardi 10 août
Le mardi 9 mars	Le mardi 14 septembre
Le mardi 13 avril	Le mardi 5 octobre
Le mardi 11 mai	Le mardi 16 novembre
Le mardi 8 juin	Le mardi 14 décembre

Prenez note que les séances ordinaires du Conseil se tiennent à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'hôtel de Ville, située au 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire ou, jusqu'à nouvel ordre, à huis clos, en raison des mesures sanitaires liées à la covid-19.

Fait à Saint-Césaire, ce 10 décembre 2020.

M^e Isabelle François, avocate
Directrice générale et Greffière